



Le 13 août 2021

Bonjour,

Aujourd'hui, le gouvernement du Canada a fait une annonce importante au sujet de son intention d'obliger tous fonctionnaires fédéraux à se faire vacciner, et exigera que les employés des secteurs du transport aérien, ferroviaire et maritime sous réglementation fédérale soient vaccinés. L'exigence de vaccination s'étendra également à certains voyageurs, notamment tous les voyageurs de vols commerciaux, les passagers des trains interprovinciaux et les passagers des grands navires avec hébergement, comme les navires de croisière.

En outre, le gouvernement du Canada s'attend à ce que les sociétés d'État et les autres employeurs du secteur sous réglementation fédérale exigent également la vaccination de leurs employés, afin d'assurer la sécurité dans les lieux de travail et d'appuyer la relance de l'économie en toute sécurité.

L'annonce du gouvernement se trouve ici : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/nouvelles/2021/08/le-gouvernement-du-canada-exigera-la-vaccination-des-employes-federaux-et-du-secteur-des-transports-sous-reglementation-federale.html>

En tant que le plus important employeur du pays, le gouvernement du Canada s'est engagé à jouer un rôle de chef de file en protégeant davantage la santé et la sécurité des fonctionnaires et des collectivités là où ils vivent et travaillent au Canada et dans le monde.

À l'appui de cet appel à l'action, le Gouvernement s'attend à ce que les employeurs élaborent des plans pour s'assurer que les employés sont protégés par une politique de vaccination, pour les protéger, protéger leurs milieux de travail et les Canadiens.

Je compte m'entretenir avec vous au cours des prochains jours et je tiens à connaître vos points de vue sur la façon dont ces plans fonctionneront dans vos secteurs. À cette fin, un appel a été organisé cet après-midi. Veuillez contacter [tara.obyrne@tc.gc.ca](mailto:tara.obyrne@tc.gc.ca) si vous n'avez pas reçu l'invitation et souhaitez participer.

Merci,

La Direction de la Sûreté aérienne